



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Sciences: Puy-de-Dome

Question écrite n° 35951

Texte de la question

M Maurice Pourchon attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur la formation des ingenieurs en Auvergne. Un rapide historique des formations d'ingenieurs en Auvergne permet, en effet, de constater que jusqu'a la fin des annees 1960, 20 a 25 ingenieurs etaient formes tous les ans pour la seule Ecole nationale superieure d'ingenieurs de chimie. Actuellement, 240 ingenieurs obtiennent leur diplome dans les ecoles ou instituts auvergnats, dont 130 en 1987 pour le centre universitaire des sciences et techniques ou la promotion 1988 comprend 150 eleves. Malgre cela, il apparait que l'Auvergne ne forme aujourd'hui que 1,5 p 100 des ingenieurs formes en France. Il faudrait en former 0,9 p 100 de plus pour que le rapport ingenieurs formes en Auvergne, ingenieurs formes en France soit le meme que le rapport population auvergnate/population francaise. De l'avis de son conseil d'administration, le CUST ne de l'universite de Clermont-Ferrand, avec l'appui des collectivites locales, est largement en mesure de participer a l'augmentation des effectifs d'ingenieurs formes en Auvergne, si les moyens lui en sont fournis. Il lui demande donc s'il envisage de doter le CUST de moyens supplementaires ou de creer un second CUST a Clermont-Ferrand afin de permettre rapidement de combler le deficit des formations technologiques superieures de la region.

Données clés

Auteur : [M. Pourchon Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35951

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er février 1988, page 424